

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 Retraits aux registres des représentants

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
ABD EL SAYED	MIREILLE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-06-05
ANCLIN-ADANAH	LIAM JEAN JOSEPH	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-06
AOURHEBAL	CHAYMAA	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-06-04
APELY	YAWA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-06-08
AREVALO QUEVEDO	MONICA DEL CARMEN	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2026-06-12
ATTABIBI	ZINEB	KALEIDO GROWTH INC.	2026-06-11
BÂ	NDÈYE COUMBA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-08
BARAZZONI	CARMEN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-07
BARIL	ANTOINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-08
BEAULIEU	LINE	GESTION MD LIMITÉE	2026-06-12
BENDERDOUCHE	NARIMANE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-06-08
BINI	ABDOUL RAHIM	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-06-10
BOHÉMIER	FRANÇOIS	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-05
BOUCHARD	SYLVANNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-07
BOURNIVAL	JOSÉE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-15
BUJOLD	NICOLAS	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC..	2026-06-08
CABAS CAMPO	ILEEN MARIA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-06
CALDARONE	GINA	IG GESTION DE PATRIMOINE INC.	2026-06-12

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
CASTRO BUSTOS	CESAR GIOVANNY	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2026-06-08
CATELLA	JULIEN	SERVICES D'INVESTISSEMENT BENEVA INC.	2026-06-12
CHAIEB	ANIS	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-13
CHARCHAR	LYDIA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-10
CLÉMENT	JEAN-MICHEL	IA GESTION PRIVÉE DE PATRIMOINE	2026-06-08
CLOUTIER	MARIE-JOSÉE	GESTION MD LIMITÉE	2026-06-01
DAIGLE	KEVIN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-06
DOLLOU	GOHOU GERVAIS	LES PLACEMENTS PFSL DU CANADA LTÉE	2026-06-10
DORÉ	GABRIEL	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-12
DOYON-LALIBERTÉ	JOËL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-05-29
DUFOUR	ANDRÉE-ANNE	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2026-05-22
DUFOUR	SIMON	GESTION DE PATRIMOINE WORLDSOURCE INC.	2026-06-08
DUMAIS	DANIELLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-05
DUVAL	JULIEN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-12
ELIAS-RIVERA	CARLOS-MIGUEL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-10
ERHALAC	ELIF-EVRIM	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-06-11
FAGBOHOUN EP AHOUANDJINO	SOLANGE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-10
FORTIER	JEAN-MARTIN	IA GESTION PRIVÉE DE PATRIMOINE	2026-06-08
GAGNON LAFONTAINE	LORI-KIM	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-05-11
GARLIARIS	DESPINA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-05-31

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
GASSE	JULIEN JACQUES GEORGES	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-05
GAUDREULT	MATHIEU	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-05-29
GILBERT-TREMBLAY	JEAN-PHILIPPE	GESTION DE PATRIMOINE WORLDSOURCE INC.	2026-06-08
GOSELIN	JACINTHE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-07
GROLEAU	MICHEL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-10
GRONDINES	NANCY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-15
HAMAMJI	CHARLES	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2026-06-15
HASBANI	GEORGES	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-06
HDA	YOUSSEF	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-10
IGHRAYENE	YANIS	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-08
IMBEAULT	MARC-ANDRÉ	SERVICES EN PLACEMENTS PEAK INC.	2026-06-15
JEAN-LOUIS	NELSON	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-06-05
KANEZA	ARIELLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-12
LACASSE	JOSÉE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-08
LACOURSIÈRE	ANNY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-12
LAMONT	GABRIEL	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-06-12
LANDREVILLE	FRANÇOIS	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-11
LAO	FREDA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-08
LAPERRIERE	PIERRE-OLIVIER	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2026-06-09

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
LAVALLÉE	MÉLISSA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-05
LAVOIE	ELISABETH	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2026-05-28
LÉVEILLÉ	ALEXANDRE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-08
LIZOTTE	MARILYNE	GESTION DE PATRIMOINE WORLDSOURCE INC.	2026-05-19
LO	MAKHMADANE	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-06-09
MARSOLAIS	LYNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-14
MARTEL	JESSICA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-06
MARTIN	AUDREY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-05
MATHIEU	LINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-12
MICHEL	CAMILLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-12
MILI	KARIM	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-05-15
MILORD	AUDREY	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-06-09
MROUE	HOUSSAM	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2025-12-19
NADEAU	KRYSTEL	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-08
NAULT	DENIS	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-06-12
NOËL	MICHEL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-12
ONDO	MARIE SONYA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-08
ONG	HON HOA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-08
OTIS	DENISE	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2026-06-01

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
PARENT	MARIE-JANE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-12
PELLÉ	CAMILLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-05
PICANCO	LUCIANA	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-05-29
POULIOT	JOSIANE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-05
PREVEREAULT	PASCALE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-05-29
PREVOST	HENRY	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-06-04
ROBIDOUX	SAMUEL	SERVICES D'INVESTISSEMENT BENEVA INC.	2026-06-12
ROUNGOU	MALICK JEAN BERTRAND	BMO INVESTORLINE INC./BMO LIGNE D'ACTION INC.	2026-06-12
SABA	KEPAHALOU	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-08
SANSCHAGRIN	CYNTHIA	GESTION DE PATRIMOINE WORLDSOURCE INC.	2026-05-11
SEDDIKI	YASMINE	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-06-01
SHAIK	JANY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-08
SHI	YU	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-06-05
SOUISSI	ELODIE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-06-05
TADDEO	TANIA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-08
TESSIER-ROY	JACINTHE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-05
THIBAULT	DÉREK	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-08
TOUI	SANA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-12
TRAN	CHAU- PHUNG ANNIE	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-11

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
TURGEON	SAMUEL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-13
VALENTI	ALICIA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-06-11
VALLEE	SONIA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-06-05
VILLENEUVE	KARINE	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2026-05-25
YABA	ARNAUD-BORIS	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-06-02

Conseillers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
LYONNAIS	MARTIN	LM3 GESTION DE PATRIMOINE INC.	2026-06-09

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès d'un agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, la discipline 16a et les mentions spéciales C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	
5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers	
5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises	
6a Planification financière	
16a Courtage hypothécaire	

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
101931	BÉGIN, SUZANNE	4A	2026-06-11
111201	DUFRESNE, MARTIN	3A	2026-06-10
111416	DUPLANTIE, MARC	3A	2026-06-11
111416	DUPLANTIE, MARC	2B	2026-06-11
111590	DURANLEAU, JEAN	1A	2026-06-11
113523	GAGNON, PIERRE	2A	2026-06-11
113523	GAGNON, PIERRE	1A	2026-06-11
113917	GAUDREAU, SYLVIE	1B	2026-06-12

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
121696	LÉVESQUE, FRANCIS	1A	2026-06-12
124931	NAULT, DENIS	6A	2026-06-16
133341	TRUDEAU, MICHEL	3A	2026-06-16
135562	BÉLANGER, DANIE	3A	2026-06-16
150564	NOËL, MICHEL	6A	2026-06-15
157527	DAHAN, IRIS	2C	2026-06-16
157527	DAHAN, IRIS	1A	2026-06-16
157527	DAHAN, IRIS	6A	2026-06-16
160144	CHARBONNEAU, VINCENT	3A	2026-06-12
161845	DESROCHERS, MARTINE	4B	2026-06-10
163522	DECARIE, CATHERINE	4B	2026-06-12
171608	LAFLAMME, CAROLINE	4A	2026-06-15
174540	GRÉGOIRE, MÉLANIE	3B	2026-06-15
175701	MENGUE BOUCHARD, YANICE	3B	2026-06-11
179455	DUMAIS, CHANTALE	1A	2026-06-11
182691	HAMEL, MÉLANIE	4B	2026-06-16
183392	RAYMOND, CLAUDE	2B	2026-06-10
185235	GRENIER, HÉLÈNE	4A	2026-06-16
186237	HASBANI, GEORGES	6A	2026-06-10
196923	VEILLEUX, CATHERINE	16A	2026-06-11
197361	BEAULIEU, LINE	1A	2026-06-16
197361	BEAULIEU, LINE	2C	2026-06-16
197361	BEAULIEU, LINE	6A	2026-06-16
203084	DECELLES, JEAN FRANCOIS	4A	2026-06-10
205240	LASSONDE, ALEXANDRE	6A	2026-06-11
213651	LANDRY, ISABELLE	1A	2026-06-12
218056	SENECHAL LOPEZ, JADE	1A	2026-06-11
219689	BRASSARD-CAMACHO, CATHERINE	4B	2026-06-11
221038	MIKULIC, SUZANA	6A	2026-06-15
222721	CAIXETA DA SILVA, THAIS	5B	2026-06-12
225405	SISSOKO, NDÈYE AISSATOU	4B	2026-06-16
226315	SY, ELHADJ	4B	2026-06-11
227893	FANNING, ANNIK	4A	2026-06-12
229402	BIEN-AIMÉ, JONATHAN	4B	2026-06-15
229476	JOSEPH, HERVE	4A	2026-06-16
229997	PAGÉ, PIERRE-OLIVIER	3B	2026-06-10
230809	SIMARD LEMIEUX, VALERIE	1A	2026-06-11
231641	LEMRAËTE, ALAA-EDDINE	5A	2026-06-16

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
232818	LAPERRIERE, PIERRE-OLIVIER	6A	2026-06-16
233503	BOISVERT, MARC-ANTOINE	1A	2026-06-12
234887	PAQUET, LUCIE	16A	2026-06-10
239191	KWIN ASSAMBA, LUCRECE VICTORINE	3B	2026-06-15
243643	DIAW, MOHAMED	4B	2026-06-16
244397	GRONDIN, CHARLENE	16A	2026-06-10
244647	CANCI, GUGLIELMO	6A	2026-06-12
245121	BASTIDAS RAMOS, ANGEL EDUARDO	4A	2026-06-10
249512	DOYON-LALIBERTÉ, JOËL	6A	2026-06-12
249896	FÉLIX, SADRAC-AMOS	1A	2026-06-16
251257	MIREAULT, CHRISTINA	5A	2026-06-16
251954	PLANTE, MELISSA	3B	2026-06-15
252012	ALVES, DANIEL	4B	2026-06-16
253715	KOUAKOU, KONAN FRANCK GOLI	1A	2026-06-11
254600	BLAIS-LACROIX, SÉBASTIEN	4B	2026-06-16
255223	BEAUCHAMP-PARENT, ARIEL	5A	2026-06-10
256492	EL KISHAWI, SAMMY	3A	2026-06-11
256577	ALEXIS, MARIE EMIKO	4A	2026-06-12
259531	PELLERIN, NICOLAS	1B	2026-06-11
259642	OUELLET-DALLAIRE, STÉPHANIE	2B	2026-06-11
260027	MATHIEU, MARC ANTOINE	4A	2026-06-16
260326	ROY, JESSICA	3B	2026-06-15
260579	THERRIEN, GABRIELLE	5B	2026-06-10
261512	FRONTADO VALENCIA, ERIKA	5B	2026-06-12
261669	DIGEON, YANNICK	3B	2026-06-15
261871	GAGNON, GABRIEL	1A	2026-06-12
261884	LESSARD, ARYANE	3B	2026-06-11
263502	MALOUIN, FLAVIE	5B	2026-06-15
263502	MALOUIN, FLAVIE	3B	2026-06-15
263504	NIAMIEN, BLI AXEL ROMARIC	2C	2026-06-10
263601	SIMARD, KELLY	3B	2026-06-10
263787	CEDRAS, KEVIN	16A	2026-06-16
264099	BERREBIHA, NARJISS	1B	2026-06-10
264617	LAROCHE, KATHIA	3A	2026-06-11
264714	HOULE, ISABELLE	3B	2026-06-15
265059	TCHAMBE NOUBISSIE, ÉLISÉE	3B	2026-06-15

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
265149	CUSSON, MELODY	3B	2026-06-16
265668	BARIL, ANTOINE	6A	2026-06-11
266207	LECLERC, NATHAN	1B	2026-06-12
266470	BOUKHNIFER, YOUNES	4B	2026-06-16
266690	GUÉRARD, DAVID	1A	2026-06-10
266765	BEAUDOIN-LÉONARD, PATRICIA	4C	2026-06-10
266819	PLANTE, DANN	1A	2026-06-11
266881	TARRILLION, CAMILLE SÉVERINE	3B	2026-06-15
266952	LÉONARD, ÉTIENNE	1B	2026-06-12
267690	LOYER BOISJOLY, MARIE-ÈVE	1A	2026-06-15
268245	MELOCHE, MATHIS	3B	2026-06-15
268491	LEYA, NDIANGAMA RITE	1B	2026-06-12
268553	MOHAMMEDI, KAHINA	3B	2026-06-16
268714	DUBOIS-FRASER, SABRINA	3B	2026-06-10
268835	PILON, JESICA	1A	2026-06-16
268836	POTIER, LÉA	16A	2026-06-11
269093	BERGERON-RACINE, SAMUELLE	1A	2026-06-12
269163	LAROCQUE, EMILLY	4B	2026-06-16
269358	LEBLANC BLIER, ERIKA	5B	2026-06-10
269435	DESPRÉS, KRISTINE	4C	2026-06-15
269582	HAMMADI, CYLIA	1A	2026-06-16
269647	FILLION, SÉBASTIEN	3B	2026-06-15
270289	EL HICHOU, BOUTAINA	1B	2026-06-11
270559	RAMYEAD, RHEA	3B	2026-06-16
270580	PROTEAU, ZACHARY	1A	2026-06-12
271183	FOURNIER, GABRIEL	1A	2026-06-10
271323	MUNOZ, JEAN-PAUL	3B	2026-06-16
271557	HARRASSE, KAMAL	4B	2026-06-11
271575	MIKOU, YASMINE	3B	2026-06-12
271724	SMITH-DEMERS, SUZANNE	1A	2026-06-12
271724	SMITH-DEMERS, SUZANNE	6A	2026-06-12
271827	VALCIN, YOURI	1A	2026-06-12
272298	CHASSÉ, LISA	1A	2026-06-12
272536	GRENIER, MAGGIE	5B	2026-06-10
272835	BROCHU-GÉLINAS, ROSANE	4B	2026-06-11

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
273274	CALMEL, QUINCY	1A	2026-06-12
274157	LEBEL, JEAN-RENÉ	3B	2026-06-15
274753	N'SIMBA, MARC GABRIEL	1A	2026-06-11
274758	LÉVESQUE, STEVE	4B	2026-06-16
274866	WEBSTER, BRIANNA	1A	2026-06-12
274875	MATHIEU, KEMBERLY	3B	2026-06-15
275404	RIOUX, JUSTINE	1B	2026-06-12
275505	BEAUREGARD, JESSE	1A	2026-06-15
275624	BATZAKIS, YORGO	1B	2026-06-11
275691	NAMAQUI, FARAH	1A	2026-06-15
275913	DESROSIERS, ISABELLE	3B	2026-06-16
275914	SEDRATI, RAOUIA	1A	2026-06-11
275917	LATAILLE, BENJAMIN	1A	2026-06-16
276201	SCHIOSER-FORTIN, KEVEN	1A	2026-06-12
276681	RAMDA, MANAR	3B	2026-06-11
276741	TOUGAS, WILLIAM	3B	2026-06-10
276805	GUAY, LAURENCE	4C	2026-06-15

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Aucune information

3.5.2 Les cessations d'activités

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
508031	FRANCIS LÉVESQUE	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-06-12
601336	CHANTALE DUMAIS	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-06-10
603645	OLIVIER GAGNON-DAUPHINAIS	ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES	2023-04-28
606135	GESTION JIMMY PERREAULT INC.	ASSURANCE DE PERSONNES COURTAGE HYPOTHÉCAIRE	2026-06-15
609043	ROSALIE BLAIS	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-06-12
609841	DAVID GUÉRARD	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-06-10

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, les chefs de la conformité ou les dirigeants responsables

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
FIERA CAPITAL CORPORATION	MADAHBEE LEACH	DAWN	2026-06-10
MIRABAUD CANADA INC.	PALERMO	ARMANDO	2026-06-10
VALEURS MOBILIERES FRANCIS CHARTIER INC.	CHARTIER	FRANCIS	2026-06-15

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
FIERA CAPITAL CORPORATION	MADAHBEE LEACH	DAWN	2026-06-10

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
9525-9495 QUÉBEC INC.	WEBSTER	ALAIN	2026-06-12
FIERA CAPITAL CORPORATION	MADAHBEE LEACH	DAWN	2026-06-10

3.5.4 Les nouvelles inscriptions**Cabinets de services financiers**

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
610137	17448155 CANADA INC.	DANIEL ST-ONGE	Assurance collective de personnes	2026-06-10
610139	RONALD PEREZ CHC INC.	RONALD PEREZ	Courtage hypothécaire	2026-06-10
610142	FÉLIX RHEULT SERVICES FINANCIERS INC.	FÉLIX RHEULT	Assurance de personnes	2026-06-11
610145	SERVICES FINANCIERS KEERA INC.	KARINE YAËL QUEDOSHIM	Assurance de personnes	2026-06-12
610148	GROUPE IMMOBILIER MONFETTE INC.	ALEXANDRE MONFETTE	Courtage hypothécaire	2026-06-12
610150	LES SERVICES FINANCIERS NICOLAS PILON INC.	NICOLAS PILON	Assurance de personnes	2026-06-15
610152	CONTACT GP INC.	MAXIM LECLERC	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2026-06-16
610153	WALNUT INSURANCE INC.	DEREK SZETO	Assurance de dommages (courtier)	2026-06-16

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
	BEEQUEST GESTION D'ACTIFS INC. VALEURS MOBILIÈRES FRANCIS CHARTIER INC.	FRANCIS CHARTIER	Courtier sur le marché dispensé	2026-06-15

3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

3.7.1 AMF

Aucune information.

3.7.2 TMF

Les décisions prononcées par le Bureau de décision et de révision sont publiées à la section 2.2 du bulletin.

3.7.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la Chambre de l'assurance

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE

(ANCIENNEMENT CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N°: CD00-1566

DATE : 8 juin 2026

LE COMITÉ :	M ^e Marie-Josée Bélainky	Présidente
	M ^{me} Céline Paret	Membre
	M. Felice Torre, A.V.A., Pl. Fin.	Membre

SYNDIQUE ADJOINTE DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE

Partie plaignante

c.

GUY BELLIVEAU, autrefois représentant en assurance de personnes et en régimes d'assurance collective (numéro de certificat 152785)

Partie intimée

DÉCISION RECTIFICATIVE SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

1. Par inadvertance, une erreur d'écriture s'est glissée dans la décision sur culpabilité et sanction du 5 juin 2026.
2. Au dispositif, le comité a omis d'indiquer que les périodes de radiation temporaire ordonnées devront être purgées au moment de son inscription ou sa réinscription, le cas échéant.

EN CONSÉQUENCE, LE COMITÉ RECTIFIE LA DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION DU 5 JUIN AFIN DE REMPLACER L'UNE DES CONCLUSIONS PAR :

CD00-1566

PAGE 2

ORDONNE la radiation temporaire de M. Belliveau pour une période de deux ans pour chacun des quatre chefs d'infraction de la plainte modifiée et ce, à être purgée qu'au moment où il reprendra son droit de pratique, à la suite de l'émission à son nom d'un certificat par l'Autorité des marchés financiers ou par toute autre autorité compétente, le cas échéant.

(S) M^e Marie-Josée Bélainky

M^e MARIE-JOSÉE BÉLAINSKY
Présidente du comité de discipline

(S) Céline Paret

M^{me} Céline Paret
Membre du comité de discipline

(S) Felice Torre

M. Felice Torre, A.V.A., Pl. Fin.
Membre du comité de discipline

M^e Claude G. Leduc
ML KAUFMAN AVOCATS
Procureur de la partie plaignante

M^e Angela Markakis
MARKAKIS & CIE INC.
Procureure de la partie intimée

Date d'audience : 20 mai 2026

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

CD00-1566

PAGE 3

COMITÉ DE DISCIPLINE CHAMBRE DE L'ASSURANCE

(ANCIENNEMENT CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N°: CD00-1566

DATE : 5 juin 2026

LE COMITÉ :	M ^e Marie-Josée Bélainky	Présidente
	M ^{me} Céline Paret	Membre
	M. Felice Torre, A.V.A., Pl. Fin.	Membre

SYNDIQUE ADJOINTE DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE

Partie plaignante

c.

GUY BELLIVEAU, autrefois représentant en assurance de personnes et en régimes d'assurance collective (numéro de certificat 152785)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

LES INFRACTIONS REPROCHÉES

[1] La plainte disciplinaire déposée contre Monsieur Guy Belliveau (« M. Belliveau ») contenait quatre chefs d'infraction lui reprochant d'avoir commis des infractions non seulement en vertu des articles 11 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (« Code »), mais également en vertu de l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*.

CD00-1566

PAGE 4

[2] Afin de respecter les exigences de la *Loi modifiant diverses dispositions principalement dans le secteur financier*¹, le procureur de la plaignante indique au comité avoir modifié la plainte afin de retrancher l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* pour ne conserver que la contravention aux articles 11 et 35 du Code.

[3] Le comité accepte la modification de la plainte disciplinaire conformément à l'article 145 du *Code des Professions*.

[4] Ainsi, la plainte modifiée se lit comme suit :

1. Dans la région de Montréal, vers le 13 avril 2021, l'Intimé a transmis ou permis que soient transmis à un assureur des informations fausses, trompeuses ou inexactes sur les données d'expérience (primes perçues et réclamations payées), à l'occasion d'une demande de soumission pour un contrat d'assurance collective pour sa cliente, A.S., contrevenant ainsi aux articles [...] 11 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*;
2. Dans la région de Montréal, vers le 2 juin 2021, l'Intimé a transmis ou permis que soient transmis à un assureur des informations fausses, trompeuses ou inexactes sur les données d'expérience (primes perçues et réclamations payées), à l'occasion d'une demande de soumission pour un contrat d'assurance collective pour sa cliente, S. inc., contrevenant ainsi aux articles [...] 11 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*;
3. Dans la région de Montréal, vers le 7 juillet 2021, l'Intimé a transmis ou permis que soient transmis à un assureur des informations fausses, trompeuses ou inexactes sur les données d'expérience (primes perçues et réclamations payées) à l'occasion d'une demande de soumission pour un contrat d'assurance collective pour sa cliente, L.M.H. inc. et compagnies affiliées, contrevenant ainsi aux articles [...] 11 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*;

¹ 2025, chapitre 16

4. Dans la région de Montréal, vers le 3 septembre 2021, l'Intimé a transmis ou permis que soient transmis à un assureur des informations fausses, trompeuses ou inexactes sur les données d'expérience (primes perçues et réclamations payées), à l'occasion d'une demande de soumission pour un contrat d'assurance collective pour sa cliente, S.I.B & MNJ associés inc., contrevenant ainsi aux articles [...] 11 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*.

PLAIDOYER DE CULPABILITÉ

[5] Le 20 mai 2026, les parties déposent devant le présent comité, le plaidoyer de culpabilité signé par M. Belliveau où il reconnaît sa culpabilité aux quatre chefs d'infractions allégués à la plainte. Le comité en a pris acte après s'être assuré également que M. Belliveau en comprenait bien le sens et les conséquences.

[6] Après un bref exposé des faits et la production des pièces déposées de consentement par les parties², le comité déclare M. Belliveau coupable des quatre chefs d'infraction pour avoir contrevenu aux articles 11 et 35 du Code.

[7] Afin de respecter la règle empêchant les condamnations multiples³, le comité ordonne la suspension conditionnelle des procédures concernant l'article 11 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*. La sanction sera ordonnée en vertu de l'article 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*.

[8] Les parties soumettent une recommandation commune sur sanction, soit une période de radiation temporaire de deux ans sur chacun des quatre chefs d'infraction à être purgée de façon concurrente au moment de son inscription ou réinscription, le cas échéant, tout comme la publication de l'avis de décision aux frais de M. Belliveau étant entendu qu'il n'est plus inscrit comme représentant en épargne collective et en assurance de personnes.

² SP-1; SP-2; SP-3 et SP-4

³ *Kienapple c. R.*, 1974 CanLII 14 (CSC)

CD00-1566

PAGE 6

[9] De plus, les parties suggèrent que M. Belliveau soit condamné au paiement des déboursés.

[10] Pour les raisons qui suivent, le comité entérinera la sanction recommandée par les parties.

CONTEXTE

[11] Les faits reprochés remontent à 2021 et visent les agissements de M. Belliveau tant à titre de représentant en assurance collective et en assurance de personnes qu'à titre de dirigeant responsable du cabinet Avantages sociaux Teska inc. (« Teska »).

[12] Le 24 novembre 2021, l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est avisée par La compagnie d'assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie ») de la fin de son entente avec son représentant M. Belliveau, dirigeant responsable de Teska à la suite d'une enquête sur ses pratiques commerciales ayant révélé qu'il avait fourni de faux renseignements sur l'expérience de plus d'un groupe pour lesquels il avait demandé une soumission pour une police d'assurance collective auprès de Canada-Vie.

[13] Selon les conclusions de l'enquête menée par Canada-Vie, certaines données utilisées pour l'évaluation de l'expérience et des risques liés à certains contrats d'assurance collective auraient fait l'objet de fausses représentations. De plus, des données falsifiées auraient été soumises par le cabinet de M. Belliveau relativement à certains contrats d'assurance collective ainsi qu'à diverses demandes de soumission.

[14] Essentiellement, les données relatives aux primes perçues auraient été majorées artificiellement, tandis que celles concernant les réclamations payées étaient diminuées. Ces modifications auraient permis à Teska d'obtenir de Canada-Vie des taux plus avantageux pour les clients et, par conséquent, de réduire les primes applicables.

CD00-1566

PAGE 7

[15] Les taux plus avantageux obtenus auprès de Canada-Vie permettaient à M. Belliveau d'inciter ses clients à changer d'assureur, lui donnant ainsi droit à des commissions de première année nettement plus élevées que les commissions de renouvellement.

[16] Il aurait agi ainsi à l'égard des clients S. inc. (chef 2), L.M.H inc. (chef 3) et S.I.B. & MNJ associés inc (chef 4). Et, il aurait reproduit ce même stratagème, à l'inverse, en transférant, par la suite, le client A.S. (chef 1) de Canada-Vie vers un autre assureur.

[17] Selon les données de Canada-Vie en date du 21 novembre 2021, cette dernière aurait subi une perte de 17 609,57\$ relativement à la période comprise entre le 1^{er} septembre 2021 et le 21 octobre 2021.

[18] Par son plaidoyer de culpabilité, M. Belliveau reconnaît avoir transmis à un assureur des informations fausses, trompeuses ou inexactes sur les données d'expérience (primes reçues et réclamations payées), à l'occasion d'une demande de soumission pour un contrat d'assurance collective pour quatre clients⁴.

QUESTION EN LITIGE

- **La recommandation commune de sanction soumise par les parties doit-elle être entérinée par le comité ?**

[19] Le comité est d'avis que la recommandation commune de sanction soumise par les parties n'est pas contraire à l'intérêt public et ne déconsidère pas l'administration de la justice, qu'elle est raisonnable eu égard aux circonstances propres à ce dossier et aux sanctions généralement imposées pour des infractions similaires.

[20] Pour les raisons ci-après énoncées, le comité imposera donc la sanction recommandée par les parties.

⁴ A.S., S. inc., L.M.H inc., S.I.B. & MNJ associés inc

CD00-1566

PAGE 8

ANALYSE

[21] Comme mentionné plus haut, les parties recommandent conjointement de condamner M. Belliveau à une période de radiation temporaire de deux ans sur chacun des quatre chefs d'infraction à être purgée de façon concurrente et de le condamner au paiement des déboursés. Toutefois, comme M. Belliveau n'est plus inscrit comme représentant en assurance collective et en assurance de personnes, les parties recommandent que les périodes de radiation temporaire soient purgées au moment de son inscription ou sa réinscription, le cas échéant.

[22] La règle fondamentale bien connue en matière de sanction disciplinaire établie par la Cour d'appel du Québec est son individualisation, laquelle doit atteindre les objectifs de protection du public, dissuasion du professionnel à récidiver, exemplarité à l'égard des autres membres de la profession et enfin, en dernier lieu, le droit du professionnel d'exercer sa profession⁵.

[23] Lorsqu'une sanction fait l'objet d'une recommandation commune négociée par des avocats expérimentés, le comité doit y donner suite sauf s'il considère que la sanction est contraire à l'intérêt public ou qu'elle est de nature à déconsidérer l'administration de la justice. Il n'a pas à s'interroger sur la sévérité ou la clémence de la suggestion⁶.

[24] L'article 35 du Code stipule ce qui suit :

« Le représentant ne doit pas exercer ses activités de façon malhonnête ou négligente. »

[25] M. Belliveau est tenu d'exercer ses activités dans le strict respect des exigences réglementaires qui encadrent sa pratique et qui visent, avant tout, la protection du public.

[26] L'obligation pour un représentant d'exercer ses activités avec honnêteté

⁵ *Pigeon c. Daigneault*, 2003 CanLII 32934 (QC CA).

⁶ *R. c. Anthony-Cook*, 2016 CSC 43 (CanLII), [2016] 2 RCS 204.

CD00-1566

PAGE 9

constitue l'une des assises fondamentales de l'exercice de la profession. Il s'agit d'un principe élémentaire qui transcende l'ensemble des devoirs déontologiques auxquels il est assujéti.

[27] M. Belliveau a agi de façon malhonnête lorsqu'il a transmis sciemment à Canada Vie des renseignements faux, inexacts ou trompeurs dans le but d'influencer son analyse ou sa décision lui occasionnant ainsi un préjudice financier.

[28] Un tel comportement est incompatible avec l'honnêteté qui doit caractériser l'exercice de la profession et traduit une conduite professionnelle défailante marquée par un esprit blâmable.

[29] Par son plaidoyer de culpabilité, M. Belliveau reconnaît avoir transmis à l'assureur des informations fausses, trompeuses ou inexacts, ce qui constitue un comportement manifestement malhonnête au sens de l'article 35 du Code.

[30] Pour soutenir leur recommandation commune de sanction, les parties soulignent les facteurs subjectifs suivants militants en faveur de M. Belliveau:

- M. Belliveau a plaidé coupable à la première occasion;
- Il a exercé la profession pendant près de 20 ans et il n'a aucun antécédent disciplinaire;
- Il a collaboré à l'enquête de la syndique;
- Comme il a abandonné la profession, il semble constituer un faible risque de récidive.

[31] Le procureur de la plaignante dépose des autorités qui appuient la recommandation commune des parties⁷.

⁷ *Cuggia c. Chambre de la sécurité financière*, 2015 QCCQ 8829; *Cuggia c. Champagne*, 2016 QCCA 1479; *Thibault c. Petit*, 2008 CanLII 38377 (QC CDCSF) ; *Chambre De La Sécurité Financière c. Desgens*, 2006 CanLII 59871 (QC CDCSF); *Chambre de la sécurité financière*

CD00-1566

PAGE 10

[32] À la lumière de ce qui précède, le comité considère qu'il n'y a pas de disproportion entre la sanction recommandée et celles imposées dans des circonstances analogues⁸. Les autorités⁹ soumises au soutien de la recommandation commune imposant de très longues périodes de radiation reposent davantage sur des situations factuelles distinctes de la présente affaire.

[33] Le report de l'exécution de la période de radiation au moment de l'inscription ou la réinscription, le cas échéant, est conforme aux principes de droit et à la jurisprudence¹⁰.

[34] Par conséquent, le comité est d'avis que la recommandation commune présentée par les parties doit être entérinée et condamne M. Belliveau à une période de radiation temporaire de deux ans sur chacun des quatre chefs d'infraction, lesquelles périodes de radiation devront être purgées de façon concurrente au moment de l'inscription ou la réinscription, le cas échéant, tout comme la publication de l'avis.

[35] Le comité condamne M. Belliveau au paiement des déboursés.

POUR CES MOTIFS, le comité de discipline :

PREND ACTE à nouveau du plaidoyer de culpabilité de M. Belliveau sur chacun des chefs de la plainte modifiée;

RÉITÈRE la déclaration de culpabilité de M. Belliveau prononcée sous les quatre chefs de la plainte modifiée pour avoir contrevenu aux dispositions

c. D'Arcy, 2008 CanLII 39000 (QC CDCSF); *Chambre de la sécurité financière c. Jacques*, 2022 QCCDCSF 23

⁸ *Cuggia c. Chambre de la sécurité financière*, 2015 QCCQ 8829; *Cuggia c. Champagne*, 2016 QCCA 1479; *Thibault c. Petit*, 2008 CanLII 38377 (QC CDCSF)

⁹ *Chambre De La Sécurité Financière c. Desgens*, 2006 CanLII 59871 (QC CDCSF); *Chambre de la sécurité financière c. D'Arcy*, 2008 CanLII 39000 (QC CDCSF)

¹⁰ *Médecins (Ordre professionnel des) c. Paquin*, 2024 QCCDMD 3; *Chambre de la sécurité financière c. Jacques*, 2022 QCCDCSF 23; *Comptables agréés (Ordre professionnel des) c. Latraverse*, 2010 QCTP 25

CD00-1566

PAGE 11

qui y sont mentionnées;

ORDONNE la suspension conditionnelle des procédures en ce qui concerne l'article 11 *du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* à l'égard de chacun des chefs de la plainte modifiée;

ET STATUANT SUR SANCTION :

ORDONNE la radiation temporaire de M. Belliveau pour une période de deux ans pour chacun des quatre chefs d'infraction de la plainte modifiée;

ORDONNE que toutes les périodes de radiation imposées soient purgées de façon concurrente entre elles;

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de faire publier aux frais de M. Belliveau un avis de la présente décision dans un journal circulant dans les lieux où ce dernier a eu son domicile professionnel ou dans tout autre lieu où il a exercé ou pourrait exercer sa profession conformément aux dispositions de l'article 156 (7) du *Code des Professions* :

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de ne procéder à cette publication qu'au moment où l'intimé reprendra son droit de pratique et que l'autorité des marchés financiers ou toute autre autorité compétente émettra un certificat en son nom;

CONDAMNE M. Belliveau au paiement des déboursés conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions*;

PERMET la notification de la présente décision aux parties par moyen technologique conformément à l'article 133 du *Code de procédure civile*.

CD00-1566

PAGE 12

(S) M^e Marie-Josée Bélainky

M^e MARIE-JOSÉE BÉLAINSKY
Présidente du comité de discipline

(S) Céline Paret

M^{me} Céline Paret
Membre du comité de discipline

(S) Felice Torre

M. Felice Torre, A.V.A., Pl. Fin.
Membre du comité de discipline

M^e Claude G. Leduc
ML KAUFMAN AVOCATS
Procureur de la partie plaignante

M^e Angela Markakis
MARKAKIS & CIE INC.
Procureure de la partie intimée

Date d'audience : 20 mai 2026

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

A0040

3.7.3.2 OCRI

Aucune information.

3.7.3.3 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

3.8.1 Dispenses



DÉCISION N° : 2026-SACF-1042543

Le 8 juin 2026

DANS L'AFFAIRE

DE LA LÉGISLATION EN VALEURS MOBILIÈRES DU QUÉBEC ET

DU TRAITEMENT DES DEMANDES DE DISPENSE ET

DE GESTION DE PLACEMENTS ETERNA INC. (« GPE »)

ET

DE SERVICES FINANCIERS ETERNA INC. (« SFE »)

(Collectivement, les « déposants ») DÉCISION

Contexte

L'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») a reçu des déposants une demande en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec (la « **législation** ») leur accordant une dispense de la restriction prévue au sous-paragraphe b) du paragraphe 1 de l'article 4.1 du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites* (chapitre V-1.1, r. 10) (le « **Règlement 31-103** »), conformément à l'article 15.1 du Règlement 31-103, pour permettre à Simon Lessard (le « **représentant** ») d'agir à titre de représentant-conseil adjoint auprès de GPE tout en demeurant inscrit à titre de représentant de courtier en épargne collective auprès de SFE pour une période transitoire de vingt-quatre (24) mois (la « **dispense souhaitée** »).

La décision rendue à l'égard de la dispense souhaitée est la décision de l'AMF.

Place de la Cité, tour PwC
2640, boulevard Laurier,
bureau 400 Québec
(Québec) G1V 5C1
Téléphone : 418 525-0337
Télécopieur : 418 525-
9512

800, rue du Square-
Victoria, bureau 2200
Montréal (Québec)
H3C 0B4 Téléphone
: 514 395-0337
Télécopieur : 514 873-3090

Numéro sans frais : 1 877
525-0337
www.lautorite.qc.ca

DÉCISION N°: 2026-SACF-1042543

2

Interprétation

Les termes définis dans le *Règlement 14-101 sur les définitions* (chapitre V-1.1, r. 3) ont la même signification dans la présente décision lorsqu'ils y sont employés, sauf s'ils y reçoivent une autre définition.

Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes des déposants :

Les déposants

1. Les déposants sont des sociétés par actions régies par la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* dont le siège social est situé au 801, Grande Allée Ouest, bureau 210, Québec (Québec) G1S 1C1.
2. SFE est une société inscrite à titre de courtier en épargne collective au Québec et est membre de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (l'« OCRI »).
3. GPE est une société inscrite dans les catégories de (i) gestionnaire de fonds d'investissement au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick; (ii) gestionnaire de portefeuille au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick; et (iii) courtier sur le marché dispensé au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique.
4. Les déposants sont des sociétés faisant partie du même groupe financier, soit Eterna Groupe financier inc., et exercent leurs activités dans un environnement intégré et complémentaire, sans relation concurrentielle.
5. SFE exerce des activités en épargne collective auprès d'une clientèle aux besoins financiers généralement simples, tandis que GPE offre des services de gestion privée à une clientèle aux besoins plus complexes. Une entente d'indication de clients permet d'indiquer, lorsque nécessaire et désiré, les clients de SFE vers GPE afin qu'ils bénéficient de services adaptés à l'évolution de leurs besoins.
6. Les déposants ne contreviennent à aucune des exigences de la législation sur les valeurs mobilières d'un quelconque territoire du Canada.

Inscription du représentant à titre de représentant-conseil adjoint de GPE

7. Le représentant est actuellement inscrit à titre de représentant de courtier en épargne collective auprès de SFE et exerce également des fonctions de directeur de comptes et d'analyste auprès de GPE.
8. Le représentant ne contrevient à aucune des exigences de la législation sur les valeurs mobilières d'un quelconque territoire du Canada.

DÉCISION N°: 2026-SACF-1042543

3

9. Si la dispense souhaitée est octroyée, le représentant agira également à titre de représentant-conseil adjoint de GPE, tout en maintenant temporairement son inscription auprès de SFE.
10. La dispense souhaitée permettrait au représentant de continuer à servir les clients existants de SFE afin d'assurer une transition fluide et ordonnée de sa clientèle.
11. Les clients de SFE tireraient parti de la dispense souhaitée, puisqu'ils auraient plus facilement accès à un représentant-conseil adjoint dûment inscrit.
12. Le représentant aura suffisamment de temps pour servir adéquatement les deux déposants. Le chef de la conformité et la personne désignée responsable de chacun des déposants s'assureront que le représentant continue d'avoir suffisamment de temps pour servir adéquatement chacun des déposants et atténueront le risque de conflits d'intérêts.
13. Les déposants ont mis en place des mécanismes de contrôle visant à assurer l'indépendance de leurs activités respectives, la supervision adéquate des représentants et la primauté de l'intérêt du client. Chacune des entités est dotée de son propre chef de la conformité.
14. Eterna Groupe financier inc. a mis en place un comité de conformité dont le mandat couvre l'ensemble des entités du groupe. Ce comité assure une surveillance intégrée des activités et veille à l'adéquation ainsi qu'à la cohésion des services offerts à la clientèle.
15. Les déposants seront en mesure de gérer adéquatement tout conflit d'intérêts susceptible de découler de la double inscription, le cas échéant.
16. La relation entre les déposants et le fait que le représentant est doublement inscrit auprès des déposants seront entièrement divulgués par écrit aux clients et aux clients potentiels de chacun des déposants qui traitent avec le représentant.
17. Si la dispense souhaitée n'est pas accordée, il sera interdit aux déposants de permettre au représentant d'être inscrit à titre de représentant de courtier en épargne collective de SFE et à titre de représentant-conseil adjoint de GPE.
18. Le représentant agira dans le meilleur intérêt de chacun des clients des déposants et agira de façon équitable, honnête et de bonne foi avec les clients de chaque déposant.

Décision

L'AMF estime que la décision respecte les critères prévus par la législation.

La décision de l'AMF en vertu de la législation est d'accorder la dispense souhaitée aux conditions suivantes :

- a) Le représentant sera assujéti aux exigences de supervision et aux exigences de conformité de chacun des déposants.

DÉCISION N°: 2026-SACF-1042543

4

- b) Le chef de la conformité et la personne désignée responsable de chacun des déposants s'assureront que le représentant dispose de suffisamment de temps et de ressources pour servir adéquatement chacun des déposants et leurs clients respectifs.
- c) Chacun des déposants sera doté de politiques et de procédures adéquates pour gérer les conflits d'intérêts importants pouvant découler de la double inscription du représentant, et ce, dans le meilleur intérêt des clients.
- d) La relation entre les déposants et le fait que le représentant est inscrit auprès des deux déposants seront entièrement divulgués par écrit aux clients et aux clients potentiels de chacun des déposants qui font affaire avec le représentant.
- e) La présente décision prendra fin 24 mois après la date de la présente décision, au terme de laquelle le représentant devra mettre fin à son inscription à titre de représentant de courtier en épargne collective.

Kim Lachapelle
Surintendante à l'assistance aux clientèles et à
l'éducation financière

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Aucune information.

3.8.4 Autres**Suspensions pour des manquements aux obligations relatives à la formation continue**

Le tableau suivant contient le nom des représentants dont le certificat ou l'inscription a été suspendu dans une ou plusieurs disciplines, catégories de discipline ou catégories d'inscription, puisqu'ils ne se sont pas conformés aux obligations relatives à la formation continue. Au moment de cette publication, il est possible que leur situation soit déjà corrigée.

Il est également possible de vérifier si un représentant dispose d'un droit de pratique en consultant le [Registre des entreprises et individus autorisés à exercer](#) de l'AMF disponible sur son site Internet ou en s'adressant au Centre d'information de l'AMF aux coordonnées suivantes :

Québec : 418 525-0337
 Montréal : 514 395-0337
 Autres régions : 1 877 525-0337
 Télécopieur : 418 647-9963
www.lautorite.qc.ca

Disciplines, catégories de discipline et catégories d'inscription

- 1a Assurance de personnes
 - 1b Assurance contre les accidents ou la maladie
- 2a Assurance collective de personnes
 - 2b Régime d'assurance collective
 - 2c Régime de rentes collectives
- 3a Assurance de dommages (Agent)
 - 3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)
 - 3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)
- 4a Assurance de dommages (Courtier)
 - 4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)
 - 4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)
- 5a Expertise en règlement de sinistres

Disciplines, catégories de discipline et catégories d'inscription

5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers

5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises

6a Planification financière

16a Courtage hypothécaire

7611 Représentant de courtier en épargne collective

7615 Représentant de courtier en plans de bourses d'études

N° client	Nom complet	N° décision	Catégorie, discipline	Date de la décision
3001999516	ABRAHAM, CESAR	2026-CI-1041108	16a	2026-06-09
3002732464	ACOSTA, EMMANUEL	2026-CI-1041144	16a	2026-06-09
3000284656	AGBABIAN, NAZARETH	2026-CI-1041068	16a	2026-06-09
3003073325	ALLARD, BERTRAND	2026-CI-1041165	16a	2026-06-09
3001980090	ALLARD, MICHEL	2026-CI-1041096	16a	2026-06-09
2000834359	APRIL, ANNIE	2026-CI-1041063	16a	2026-06-09
3002104277	ASSELIN, JEAN-MARC	2026-CI-1041158	16a	2026-06-09
3003107138	ATBI, OUSSAMA	2026-CI-1041167	16a	2026-06-09
2001280418	ATHANASAKOS, PANAGIOTA	2026-CI-1041058	16a	2026-06-09
3003385462	ATHANASOPOULOS, CHRISTOS	2026-CI-1041190	16a	2026-06-09
3002074344	AUDY-BOLDUC, CHARLES	2026-CI-1041127	16a	2026-06-09
3001987093	AYAD, AHMED	2026-CI-1041094	16a	2026-06-09
3003484872	BEAULIEU, DANIEL	2026-CI-1041181	16a	2026-06-09
3003153621	BEAUPRÉ, EMMANUEL	2026-CI-1041164	16a	2026-06-09
3000659902	BEDARD-PELLETIER, FRANCIS	2026-CI-1041071	16a	2026-06-09
3000200782	BELABED, SAMIR	2026-CI-1041074	16a	2026-06-09
3000151488	BERGERON, JULIE	2026-CI-1041055	16a	2026-06-09
3002860841	BOILEAU DUCHESNE, MARC ANTOINE	2026-CI-1041186	16a	2026-06-09
3002380851	BOLDUC, SIMON	2026-CI-1041148	16a	2026-06-09
2001353679	BOYER, KEWIN	2026-CI-1041070	16a	2026-06-09
3001963144	BRAULT, MARTIN	2026-CI-1041091	16a	2026-06-09
3001988323	BRISEBOIS, DOMINIC	2026-CI-1041088	16a	2026-06-09

N° client	Nom complet	N° décision	Catégorie, discipline	Date de la décision
3002246855	BRUN, DAVIDSON	2026-CI-1041142	16a	2026-06-09
2000569591	BRUNEAU, JONATHAN	2026-CI-1041061	16a	2026-06-09
3002150243	BRUTON, KENNY	2026-CI-1041132	16a	2026-06-09
2001314132	BUTEAU, LOUIS	2026-CI-1041235	16a	2026-06-10
3002215380	CERULLI, DANIEL	2026-CI-1041097	16a	2026-06-09
3002028341	CHARLES, HOSANNA	2026-CI-1041099	16a	2026-06-09
3001997000	CHECOURY, GILBERT	2026-CI-1041102	16a	2026-06-09
3003247059	CLÉMENT, ANTHONY	2026-CI-1041184	16a	2026-06-09
3003258518	CLÉMENT, DANY	2026-CI-1041183	16a	2026-06-09
3003378014	CLOUTIER, RILEY ALLAN	2026-CI-1041173	16a	2026-06-09
3003147648	CLOUTIER-MATTON, VINCENT	2026-CI-1041170	16a	2026-06-09
3002002341	CROISETIÈRE, CHARLANDRÉ	2026-CI-1041111	16a	2026-06-09
3002107871	DANIEL, AVINDA	2026-CI-1041137	16a	2026-06-09
3002851628	DAVALOS, EDUARDO	2026-CI-1041151	16a	2026-06-09
3003243008	DÉRY, WILLIAM	2026-CI-1041180	16a	2026-06-09
3003387941	DIONNE, YANNICK	2026-CI-1041149	16a	2026-06-09
3002061241	DRAGON, MARTINE	2026-CI-1041115	16a	2026-06-09
3000785035	DUICHEINE-VAVAL, THIERRY	2026-CI-1041067	16a	2026-06-09
3002315101	EDEL, CHANY	2026-CI-1041138	16a	2026-06-09
3002833328	FORTIN-VEILLETTE, ETIENNE	2026-CI-1041155	16a	2026-06-09
3002042281	GRONDIN, CHARLENE	2026-CI-1041109	16a	2026-06-09
3001979235	GUILLEMETTE, NANCY	2026-CI-1041116	16a	2026-06-09
3002719372	IACONO, SALVATORE	2026-CI-1041129	16a	2026-06-09
2001126755	KHAMLONG, JOCELYN	2026-CI-1041056	16a	2026-06-09
3001964642	LABBÉ, DANIEL	2026-CI-1041105	16a	2026-06-09
3001999008	LABERGE, SIMON	2026-CI-1041093	16a	2026-06-09
3002200449	LABERGE-MALO, HÉLÈNE	2026-CI-1041161	16a	2026-06-09
3002137624	LABOSSIERE JUNIOR, ERNST	2026-CI-1041124	16a	2026-06-09
3002708776	LACHAPELLE, ANNIE	2026-CI-1041194	16a	2026-06-09
3003116681	LAFERRIERE-DIONNE, DYLAN	2026-CI-1041188	16a	2026-06-09
3002036957	LAGHBABI, DALI	2026-CI-1041122	16a	2026-06-09
3000597630	LAKKATI, ABDELLAH	2026-CI-1041062	16a	2026-06-09

N° client	Nom complet	N° décision	Catégorie, discipline	Date de la décision
3002086108	LALIBERTÉ, VANESSA	2026-CI-1041131	16a	2026-06-09
3001999357	LANGLAIS, ERIC	2026-CI-1041128	16a	2026-06-09
3003061043	LAPIERRE, KEVIN-KOUBDI	2026-CI-1041162	16a	2026-06-09
3002251900	LAROCHE, MICHEL	2026-CI-1041125	16a	2026-06-09
2001052049	LAUZÉ, KARINA	2026-CI-1041060	16a	2026-06-09
3002710362	LAVOIE, JEAN-MIKAEL	2026-CI-1041251	16a	2026-06-10
3002933434	LE BOULAIRE, JEAN SEBASTIEN	2026-CI-1041147	16a	2026-06-09
3001999909	LE, PHAN CAM NGUYEN	2026-CI-1041140	16a	2026-06-09
3002358154	LEGAULT, THOMAS	2026-CI-1041134	16a	2026-06-09
3003058100	LEMIEUX, YANICK	2026-CI-1041152	16a	2026-06-09
3002117940	LESTAGE, NICOLAS	2026-CI-1041110	16a	2026-06-09
3002067922	LÉVESQUE, MARJORIE	2026-CI-1041095	16a	2026-06-09
3001447578	LI, JIA	2026-CI-1041081	16a	2026-06-09
3001985978	LOPEZ, CLAUDIA	2026-CI-1041121	16a	2026-06-09
3001997929	LUSSIER-CAOINETTE, GUILLAUME	2026-CI-1041100	16a	2026-06-09
3001985638	MA, SU MING	2026-CI-1041112	16a	2026-06-09
3002004802	MAILLETTE, SÉBASTIEN	2026-CI-1041118	16a	2026-06-09
3002009521	MAJOR, NANCY	2026-CI-1041119	16a	2026-06-09
3001922581	MALOUF, ISABELLE	2026-CI-1041086	16a	2026-06-09
3001989108	MALTAIS, NICK	2026-CI-1041103	16a	2026-06-09
3002864160	MAMARBACHI, MARIE-JOSÉE	2026-CI-1041141	16a	2026-06-09
3002765972	MARCELLO, FRÉDÉRIK STEPHAN	2026-CI-1041191	16a	2026-06-09
3003204693	MAROIS, BRANDON	2026-CI-1041169	16a	2026-06-09
3002342590	MARTEL, ÉLOISE	2026-CI-1041136	16a	2026-06-09
3000743508	MARTELL, DANIELLE	2026-CI-1041066	16a	2026-06-09
3002101403	MARTIN, SERGE	2026-CI-1041092	16a	2026-06-09
3002027707	MEEUS, CHRISTOPHE	2026-CI-1041120	16a	2026-06-09
3003141387	MÉNARD, LUC	2026-CI-1041193	16a	2026-06-09
3003280226	MICHAUD, CATHERINE	2026-CI-1041166	16a	2026-06-09
2001333086	MICHAUD, MAXIME	2026-CI-1041069	16a	2026-06-09
3001925882	MILHOMME, DUPUY	2026-CI-1041237	16a	2026-06-10
3003297496	MIRON, KATHLEEN AMANDA	2026-CI-1041176	16a	2026-06-09

N° client	Nom complet	N° décision	Catégorie, discipline	Date de la décision
3003065851	MORIN, ALEXANDRE	2026-CI-1041156	16a	2026-06-09
2000244594	MORIN, LOUISE	2026-CI-1041064	16a	2026-06-09
3001543394	MORIN, MARIE-JOSÉE	2026-CI-1041079	16a	2026-06-09
3002961901	MOUSSA, MIKE AHMAD	2026-CI-1041159	16a	2026-06-09
2001317861	NAFTI, HASSEN	2026-CI-1041072	16a	2026-06-09
3003242152	NARDI, SAMANTHA	2026-CI-1041182	16a	2026-06-09
3001017532	NEWMAN, MIRIAM TAMAR	2026-CI-1041075	16a	2026-06-09
3003307403	NGUYEN, ANDY HOAN	2026-CI-1041179	16a	2026-06-09
3001749573	NOOR, RAPHAEL	2026-CI-1041077	16a	2026-06-09
3000134836	OSIUS, PIERRE-MARIE	2026-CI-1041076	16a	2026-06-09
3002104204	OUBOUZAR, NAWEL	2026-CI-1041107	16a	2026-06-09
3002355969	OUELLETTE, JEAN	2026-CI-1041143	16a	2026-06-09
3001979583	PAQUET, LUCIE	2026-CI-1041080	16a	2026-06-09
2000265302	PEPIN, ELISE	2026-CI-1041059	6a	2026-06-09
3003113130	PERREAULT, JONATHAN	2026-CI-1041172	16a	2026-06-09
3003109555	PÉTRIN, MARC-ANDRÉ	2026-CI-1041171	16a	2026-06-09
3002278437	PICARD, FRANÇOIS	2026-CI-1041133	16a	2026-06-09
3003281029	PICCOLO, GIOACHINO	2026-CI-1041175	16a	2026-06-09
3003101269	POIRIER, LAURIE	2026-CI-1041157	16a	2026-06-09
3002986029	POKAM FONOU, EMMANUEL	2026-CI-1041185	16a	2026-06-09
2001139796	PROTSENKO, ALEXANDRE	2026-CI-1041073	16a	2026-06-09
3001384920	PROVOST, ÉRIC	2026-CI-1041078	16a	2026-06-09
3003174412	PROVOST-TAILLEFER, JEAN FREDERICK	2026-CI-1041178	16a	2026-06-09
3001960049	QUEVEDO, CESAR	2026-CI-1041113	16a	2026-06-09
3003172478	RAYMOND, JASON	2026-CI-1041177	16a	2026-06-09
3001913671	RICCIO, MARCO	2026-CI-1041090	16a	2026-06-09
3002156318	RICHARD, KRISTINA	2026-CI-1041139	16a	2026-06-09
2001286537	RODRIGUE, STEEVE	2026-CI-1041230	16a	2026-06-10
3002303418	RODRIGUEZ CALDERON, LUIS PORFIRIO	2026-CI-1041135	16a	2026-06-09
2000296421	ROUTHIER, FRANÇOIS	2026-CI-1041057	16a	2026-06-09
3002337926	ROY, LOUIS-SÉBASTIEN	2026-CI-1041123	16a	2026-06-09
3003143465	SAHAKIAN, STEEVE	2026-CI-1041154	16a	2026-06-09

N° client	Nom complet	N° décision	Catégorie, discipline	Date de la décision
3001994940	SEMINE, GEORGES	2026-CI-1041117	16a	2026-06-09
3003168633	SERRA-PEPIN, ALEXA	2026-CI-1041174	16a	2026-06-09
3002863081	SIMARD, DAVID	2026-CI-1041160	16a	2026-06-09
3001984906	SIMONEAU, GUILLAUME	2026-CI-1041083	16a	2026-06-09
3001971830	SMITH, LINDA	2026-CI-1041104	16a	2026-06-09
3003011758	SOUCY, DAPHNÉE	2026-CI-1041163	16a	2026-06-09
3001967051	ST-DENIS, MÉLANIE	2026-CI-1041106	16a	2026-06-09
3001530512	ST-GERMAIN, KIM	2026-CI-1041098	16a	2026-06-09
3001975729	STROVOLIDIS, DANIEL	2026-CI-1041087	16a	2026-06-09
3001962626	TASSÉ, SYLVAIN	2026-CI-1041084	16a	2026-06-09
2000978612	TEDOM DJOUCHE, AURÉLIE	2026-CI-1041054	16a	2026-06-09
3003085893	THÉODORAKIS, ANTOINE	2026-CI-1041150	16a	2026-06-09
3001811861	TOMASIELLO, PETER-ANTHONY	2026-CI-1041089	16a	2026-06-09
3002240030	TOOKHI, WALID	2026-CI-1041126	16a	2026-06-09
3001991113	TREMBLAY, JEAN-MARC	2026-CI-1041114	16a	2026-06-09
3003031406	TREMBLAY, REMI SEBASTIEN	2026-CI-1041153	16a	2026-06-09
3001996421	TROSMAN, ILONA	2026-CI-1041085	16a	2026-06-09
3002245605	VACHON, JONATHAN	2026-CI-1041168	16a	2026-06-09
3003004267	VAILLANCOURT, ETIENNE	2026-CI-1041192	16a	2026-06-09
3002064738	VALVERDE-HERNANDEZ, KELVIN	2026-CI-1041101	16a	2026-06-09
3003374811	VIEILLE, LOUIS JEROME	2026-CI-1041189	16a	2026-06-09
2000784643	VORDING, STEPHANIE	2026-CI-1041065	16a	2026-06-09
3002107489	WANG, MAY YUN-MEI	2026-CI-1041130	16a	2026-06-09
3002719915	XU, YEYANG	2026-CI-1041146	16a	2026-06-09
3001927265	ZACHARIE, HENRI	2026-CI-1041082	16a	2026-06-09
3002352329	ZAKI, MARK	2026-CI-1041145	16a	2026-06-09